

Q14 2021 18

Question de Marie-Claire Carrère-Gée et du Groupe de la droite et du centre 100 % 14 relative à l'éventuelle création d'une salle de consommation à moindre risque – dite salle de shoot – dans le 14^{ème} arrondissement.

La presse s'est faite l'écho dans le courant du mois de septembre de la création prochaine, en accord avec le gouvernement, de plusieurs salles de consommation à moindre risque – dites salles de shoot – dans Paris.

Si le cas du XXème arrondissement a été largement commenté, le projet dans son ensemble reste pour l'heure peu précis. Des informations contradictoires circulant par ailleurs, des riverains de plusieurs hôpitaux situés dans l'arrondissement ont fait part de leur inquiétude à la perspective de voir s'implanter une salle de shoot dans leurs quartiers.

Nous vous prions donc de bien vouloir nous indiquer si :

- dans le cadre du présent projet, l'implantation d'une salle de shoot dans le 14^{ème} arrondissement est envisagée – ou a été envisagée avant d'être abandonnée ;
- le cas échéant :
 - o dans quel secteur de l'arrondissement ;
 - o à quelle échéance et pour quelle capacité ;
 - o avec quelles garanties pour préserver la tranquillité publique
- le 14^{ème} arrondissement est candidat ou désigné pour l'implantation de salles de shoot dans un avenir proche